

Comment réaliser un plan alimentaire pour les établissements ayant un internat ?



Contexte : Vous souhaitez réaliser un plan alimentaire dans le cadre d'un établissement servant des repas le midi et le soir.

Réalisation de plans alimentaires pour un internat

Pour réaliser un plan alimentaire dans le cadre d'un établissement servant des repas le midi et le soir, il est conseillé de construire deux plans alimentaires **distincts** :

- Un pour la restauration du midi.
- Un pour la restauration du soir à l'internat.



TRUCS et ASTUCES : Gérer les deux repas de la journée sur deux plans alimentaires différents vous donne la possibilité de proposer des repas avec des structures adaptées.

Exemples : 5 composantes pour le déjeuner, 4 composantes pour le dîner.
5 jours ouvrés pour le déjeuner, 7 jours ouvrables pour le dîner.
Choix « Multiple » pour le déjeuner, menu « Simple » pour le dîner.

Pour cela il vous suffit de créer deux plans alimentaires :

- Dans votre espace personnel cliquer sur « Mes plans alimentaires »
- Sélectionner « Nouveau ».
- Réaliser vos plans alimentaires.



TRUCS et ASTUCES : Vous pouvez réaliser un seul plan alimentaire (pour le midi par exemple) et le dupliquer (pour le soir) en utilisant la fonction « Copier » cf. « Quelles sont les modifications possibles des plans alimentaires ? ».

Notes personnelles :

